L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 29 AOUT 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 29 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—boites, souliers et brosquoina.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 31 de la rue des Magasins—marchandises sèches étrangères et américaines; lingeries, "notions", broderies etc.

Le nouveau recensement radical.

La farce décorée du nom de recensement qui vient d'être opérée, cette année, par les agents de Mr Kellogg, est terminée et les résultats indiquent que les censeurs radicaux ont montré un zèle extraordinaire pour servir les desseins de leur patron et les intérêts de leur parti.

On a reçu au bureau de l'enregistreur d'Etat tous les rapports moins cent de cinq paroisses : en voici la récapitulation :

Gens de couleur	399,124
Blancs	361,195
Excédant de gens de couleur	37,929

Le total de la population, y compris les indiens et les chinois est de 761,637. Le total des votants est de 166,650.

Si les cinq paroisses non encore connues, donnent un excédant de 3000 gens de couleur cela portera la majorité de cette classe de la population au delà de 40,000.

La proportion des électeurs est de 100 votants sur 457 habitants, c'est-à-dire de plus d'un cinquième. A ce taux, une majorité dans la population, de 40,000 donne rait aux gens de couleur une majorité de 8753 dans le corps électoral. Mais cette majorité serait encore augmentée par ce fait que parmi les blancs se trouvent un certain nombre d'étrangers non naturalisés. On sait, d'ailleurs, que les noirs, dès qu'ils ont la taille d'homme, se déclarent majeurs afin de pouvoir voter, et, si une vérification était possible, on en trouverait certainement quinze à vingt mille inscrits comme électeurs et dont les âges varient de 17 à 21 ans.

Le recensement fait par les Etats-Unis en 1870, n'était pas exempt de ces erreurs volontaires ou non. Cependant, il donnait comme résultat une division à peu près égale entre les deux races, et accordait aux blancs un léger excédant de citoyens âgés de 21 ans.

L'un des grands arguments employés par les radicaux pour soutenir qu'ils avaient eu la majorité dans les élections de 1872 et de 1874, a été de prétendre que les noirs étaient en grande majorité dans l'Etat et qu'ils avaient tous dû voter pour les candidats radicaux. On se rappelle que le fameux bureau Lynch-Longstreet, n'ayant pas les documents électoraux, établit ses résultats sur des conjectures basées sur le recensement.

Cet étrange argument tiré de l'excédant de population noire fut victorieusement refuté à l'aide des chiffres même du recensement de 1870, mais cela n'empêcha pas les radicaux de répéter les mêmes assertions devant le comité congressionnel d'enquête de 1875.

La législature kellogiste ayant ordonné un recensement de l'Etat, c'était une occasion excellente de faire que le mensonge si souvent répété devint...une vérité... sur le papier! Et voilà pourquoi le nouveau recensement établit qu'il y a dans l'Etat de la Louisiane, 40,000 personnes de couleur de plus que de blancs.

Nous ne serons pas étonnés de voir le résultat total du recensement porter à 20,000 la majorité des gens de couleur ayant droit à voter.

Ce travail, fait par les agents de Mr Kellogg et du parti républicain, sans aucun contrôle de la part des conservateurs, a un double but. Il sert à justifier les assertions passées et il est une sorte de sanction donnée aux usurpations de 1872 et de 1874 ; puis il prépare le champ pour les élections de 1876.

Il est passé à l'état d'axiôme parmi les faiseurs de coups d'Etat en Louisiane qu'un homme de couleur ne peut pas voter pour d'autres candidats que pour les candidats radicaux. Mr Grant l'a déclaré dans un de ses messages!

La conclusion de ces prémisses est donc facile à tirer. Tous les gens de couleur votent pour les radicaux, les gens de couleur ont une majorité électorale de quinze à vingt mille voix, démontrée par le recensement, donc la victoire est assurée en 1876 aux candidats radicaux, et, si l'élection tournait autrement c'est que les blancs auraient intimidé les noirs, commis des fraudes et, alors, Kellogg et Grant on leur bureau de retours, seraient de nouveau autorisés à refaire le scrutin suivant les données du recensement, et nous assisterions en 1876 à une troisième édition des escamotages de 1872.

Qu'on ne s'y trompe pas! C'est là l'espérance que porte avec elle cette opération de recensement faite à la veille de la double campagne électorale, de l'issue de laquelle dépend notre destinée. C'est le point de départ d'une tactique qui a réussi déjà deux fois et qu'il ne faut pas dédaigner de combattre, sous prétexte qu'elle est absurde et monstrueuse.

Nul ne sait quel rôle les baïonnettes fédérales sont appelées à jouer dans les élections de l'année du centenaire.

Une des résolutions adoptées par le comité central invite les conservateurs à se réunir dans leurs districts respectifs et à donner des instructions à leurs représentants à l'Assemblée générale pour que ceux-ci s'abstiennent de voter aucun subside, aucune allocation au gouvernement de Mr Kellogg, jusqu'à ce que les odieuses lois d'enregistrement et d'élection aient été rappelées, cela nous prouve que le comité central a compris le danger.

Ceux qui traitent avec légèreté la question d'organisation du parti démocrate et qui flattent les instincts apathiques de la masse électorale en disant qu'il sera temps de s'occuper de politique l'année prochaine et qui, en même temps, font parade d'un zèle plus ou moins sincère pour les réformes, jouent le rôle dangereux d'endormeurs et égarent l'opinion publique.

Pour avoir les réformes, il faut avoir d'abord l'instrument, c'est-à-dire une législature honnête aux élections de 1876, il faut organiser le parti démocrate sur des bases honnêtes, en écartant les éléments impurs; il faut aussi s'occuper dès-à-présent, des moyens de forcer la législature actuelle, dont une des chambres est radicale grâce au compromis, à voter des lois d'enregistrement et d'élection, qui assurent la pureté et la sincérité du scrutin en 1876. Si, enfin on n'extirpe pas cette source de fraude, le bureau des retours, sur quoi pourrons-nous compter?

Le recensement est la première ligne de défense des radicaux retranchés dans la forteresse qu'ils se sont construite; l'enregistrement frauduleux est la seconde, la tenue des élections est la troisième, et, pour le cas où ces trois obstacles seraient franchis par les conservateurs, ils ont imaginé une redoute intérieure sous forme de bureau des retours, redoute qu'ils croient inexpugnable grâce à l'appui des baïonnettes fédérales.

Eh bien! n'en déplaise aux indifférents et aux temporisateurs, nous persistons à penser que le peuple de la Louisiane n'a pas trop de temps devant lui pour s'organiser et se préparer à la lutte, qui veut avoir quelques chances de l'emporter dans la bataille décisive de 1876. S'il ne résiste pas à vaincre alors, il continuera à rester sous un joug qui n'est pas seulement un joug politique car il pèse d'un poids très lourd sur tous les intérêts matériels. Les réformes, dont l'organe officiel lui-même se proclame le champion, resteront à l'état de mythe et ceux qui se seront laissés prendre aux belles paroles des alliés secrets de l'insurgation ou qui auront cru à l'efficacité des compromis, se repentiront amèrement de leur crédulité.

— Un mot de Gygès pour finir :

— Ma chère amie, regarde donc ces superbes pendants en diamants!.....

— Des pendants, je suis tout oreilles.

Fête champêtre au profit des inondés français.

Nous appelons l'attention des amateurs de courses sur l'addition qui a été faite au programme, d'une quatrième course pour laquelle trois ponies ont été entrés. Ainsi il y aura quatre courses : 1° Course aux barges avec six cavaliers. 2° Course de chevaux de un mille, 4 chevaux engagés. 3° Course en sulky de un mille, 5 chevaux engagés, et 4° Course de ponies, un mille à répéter, 3 chevaux engagés. On trouvera les noms dans le programme.

Tout fait espérer que le temps sera favorable et que la foule se portera aux Fair Grounds dans la journée et dans la soirée.

Nous répétons encore que chacun sera libre de dépenser ce qui lui conviendra. Les consommations seront vendues aux prix de la ville et on rendra la monnaie. La libéralité des visiteurs devra être toute volontaire.

Il y aura des danses en plein air dès l'après midi, et, le soir, au grand bal dans une salle spéciale. Un feu d'artifices splendide sera tiré à l'heure indiquée dans le programme, qui donne heure par heure l'emploi de la journée.

Nous croyons inutile de revenir sur l'objet de cette fête qui doit servir de clôture à la souscription pour les inondés de la France. Chacun de ceux qui ira prendre part aux plaisirs du jour contribuera, en s'amusant, à l'œuvre de sympathie et de charité entreprise par les organisateurs de la souscription. Nous répétons, ci-dessous le tableau de l'organisation des tables tenues par les dames.

Organisation des tables.

1ère et 2ème table.

ALSACE ET LORRAINE.

Brasserie et Restaurant.

Tenues par Mmes A. Alciator, A. Rouyer, F. Tujague, E. Fléché, Chaplain et Marchal.

Demoiselles assistantes, Mlles A. Rouyer, C. Katzinger, Kelly, Mercère, Ludre, Fléché, A. Wagner, M. Ségassie, A. Ségassie, V. Catalogne, C. et M. Gégoud.

3ème table.

BORDEAUX.

Café, Punch, Cigares, Gâteaux.

Tenue par Mmes Henry Chavigny, B. Anthony et Fréderick.

Demoiselles assistantes, Mlles A. Pérat, Eve Dahlesteen, Joséphine Boez, M. Anthony, Marie Decouvich et Mlles Meunier.

4me table.

TOULOUSE.

Crême, Punch, Soda et Gâteaux.

Tenue par Mmes H. Bonneval, Monval et Marchesseau.

Demoiselles assistantes, Mlles Bonneval, E. Lehmann, et Mlles Marchesseau.

5me table.

PARIS.

Crême, Punch et Gâteaux.

Tenue par Mmes A. Hausse, A. Adam, V. Wehrmann.

Demoiselles assistantes, Mlles Eva Adam, Emma Bouchoux, Henriette Wehrmann et Léontine Cazeaux.

SOUSCRIPTION pour les inondés du Midi de la France.

Sommes encaissées par le Trésorier.

Nouvelle-Orléans, 28 août 1875.

Liste No 34—Mr F. Limet, président.

J. P.—de Mr N. Cert, de la paroisse Ste Marie les sommes suivantes :	$1 00
Michel Crepper	1 00
Victor Bolis	1 00
E. Druilhet	1 00
G. Sallinger	50
Total	$4 50

Liste No 36—Mr. A. Dudonsant.
2ème versement.

J. Chauvet	$2 00
J. P.	1 00
Jh. Dufant	2 00
V. Gutierrez	1 00
G. D.	50
Marcelin Foncan	50
P. Forget	50
S. R.	50
Donation Augustin (or)	2 50
S. R.	1 00
Total	$12 00

Liste No 28—Mr. J. Seunc.
2ème versement.

P. Chapperon	$5 50
Cash	50
Total	$ 5 50

Récapitulation :

Liste No 34	$ 4 50
Liste No 36	12 00
Liste No 28	5 50
Montant des listes précédentes	6,357 75
Total jusqu'à ce jour	$6,379 75

LA FÊTE AUX FAIR GROUNDS.—On va se porter en masse aujourd'hui vers les chars d'Orléans pour aller aux Fair Grounds.—Et qu'y a-t-il aux Fair Grounds?

—Il y a la Grande Fête Champêtre au profit des inondés de France.—Oh! oh! Et vous prenez les chars d'Orléans?—Oui.—Et pourquoi?—Parceque ce sont ceux où l'on est le mieux et où l'on va le plus vite et qui vous mènent le plus près de la grande entrée.—Et où prend-on ces chars-là?—Ils partent de la rue du Canal, à côté de la statue de Clay et en face du marché français.—C'est bon; j'irai les prendre là —Et vous ferez bien—Adieu, et à demain!

RÉGATES A BILOXI.—Le chemin de fer de Mobile vendra lundi, 30 août, des billets d'excursion pour Biloxi à raison d'une piastre et demie, aller et retour, afin de permettre aux personnes qui le désireront d'assister aux régates qui doivent avoir lieu ce jour-là dans la localité susmentionnée. On s'empressera, nous n'en doutons pas, de profiter de cette occasion de passer moyennant une très faible somme, une fort agréable journée. Les billets se vendront lundi au dépôt de la rue du Canal. Le train partira à 8 heures du matin et quittera Biloxi le soir à 6 heures 56 minutes.

CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLÉANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.—On verra dans une annonce insérée plus loin qu'à dater de dimanche matin, 29 août 1875, pour la commodité des voyageurs, un train extraordinaire d'excursion partira de McComb City à 8:45 du soir et arrivera à la Nlle Orléans sur les 9 heures.

UNE LETTRE DE SEVIGNÉ.—On reproche quelquefois aux journalistes d'être prolixes ; mais voici que pour avoir été trop bref, un de nos confrères que nous avons traduit trop littéralement, nous a valu d'une aimable lectrice des Attakapas une lettre imitée de celle dans laquelle madame de Sevigné annonçait le mariage de la grande Mademoiselle avec Mr de Lauzun. Il ne s'agit, cette fois, que du mariage de l'eau de rivière avec la pluie. Voici l'épître qui nous est envoyée de Jeanmerette :

Au rédacteur en chef de l'*Abeille* de la Nlle Orléans.

Cher monsieur.

Vous nous avez annoncé la chose la plus surprenante, la plus étonnante, la plus étourdissante, la plus étonnante, la plus incommodante, la plus incohérante, la plus mirobolante, mais enfin la vérité la plus vraie, la plus fausse, la plus bête, la plus sotte, la plus légère, la plus lourde, la plus fine et la plus ébourriffante qui jamais ait pu être insérée sur votre estimable journal, et nous nous plaisons à croire que vous avez bien copié, car votre style a un autre mode, et nous ne pouvons la prendre pour un calembourg.

Aussi, nous vous prions d'être notre interprète auprès du *Democrat* d'Alexandrie et de lui adresser nos meilleurs compliments et nos plus vives satisfactions sur sa sagacité ; mais enfin, me direz vous, où voulez-vous en venir? Ah! oui.....j'y suis.

"La surface de la terre est noyée par l'eau et la pluie."

Qui aurait pu croire à une chose pareille, j'aurais toujours parié que les inondations provenaient du *soleil* et de la *sécheresse*.

Veuillez agréer, Mr. le rédacteur, l'assurance de la considération distinguée de votre aimable lectrice.

G. F.

Jeannerette, Lne, le 21 août 1875.

—Le gros lot de l'emprunt turc a été gagné par un changeur arménien de Constantinople, que cette bonne fortune a aussitôt rendu fou.

Louisiana.

Nous lisons dans le *Merchant* :

Quoique la plume soit venue interrompre les travaux jeudi, les premiers jours de la semaine ayant été bien employés, une grande quantité de riz a été coupée et rentrée. Les planteurs semblent très satisfaits, et le seront plus encore si le prix est rémunérateur. Plusieurs ont semé tard et ne récolteront que dans le courant de septembre. Les cannes ont généralement belle apparence. Le maïs est superbe. M. Jules B. Trépagnier, ci-devant de notre paroisse, nous écrit d'Iberville que les cannes y sont petites, mais ont reverdi sous les pluies du commencement du mois.

Nous apprenons par le *Louisianais* que la soirée dramatique et musicale organisée à St-Jacques au profit des inondés, et dont nous avons donné le programme, a produit $135. Nous extrayons ce qui suit du compte-rendu de notre confrère.

Nous savions bien qu'il y avait dans cette paroisse louisianaise, une école plus généreuse à filles de la vieille Acadie, de belles âmes, de nobles cœurs et de tous chauds souvenirs.

—Nous savions bien que la Louisiane était toujours la Louisiane, que Saint-Jacques n'avait point oublié son passé et la foi de ses aïeux, que l'on aime ici, d'un sentiment vrai et profond, avec toute la chaleur de la sincérité et du dévouement, ceux qui sont bons, ceux qui ont besoin de tendresse et surtout ceux qui souffrent.

De quoi s'agissait-il, après tout, et pourquoi la rive droite, dans sa insilience sociale, avec ses citoyens les plus honorées, presque tout entière, au nombre d'environ quatre cents personnes s'est-elle réunie dimanche soir sur l'habitation de Madame P. Lebeuf, dans un jardin splendidement illuminé, devant un théâtre improvisé et charmant, heureuse, sympathique, le sourire aux lèvres, sociable et bonne comme aux temps passés, alors qu'aucune ombre n'avait passé sur les fronts, et que la femme aussi pure que belle avec son auréole de sérénité, voyait son mari fier, ses enfants adorés et sa Louisiane redieuse!

Que voulez-vous? On a tout simplement joué la comédie, dimanche dernier, sur l'habitation de Mme. Paul Lebeuf, l'organisatrice de l'œuvre et de la fête, et nous devons dire que les amateurs et les amatrices l'ont jouée avec autant de cœur que d'entrain, en artistes, consommés, c'est-à-dire d'une façon ravissante. Le génie, voyez-vous, vient du cœur. Et le cœur surabondait à la fête de dimanche dernier. Chacun comprenait, acteur et spectateur, qu'il avait en lui toute la grandeur et toute la noblesse d'une bonne action. Une sainte idée transmigure les faiseurs en splendeurs.

Et il n'y avait point de faiseurs là, car la comédie n'en est pas une, et la *Sorcière du Village* et un *Mariage au Bayou* sont deux œuvres irréprochables comme composition, élégance et morale. Un bon vent aurait pu y jouer un rôle.

Quant au but, vous le connaissez. Il est une justice et une vertu.

Et l'on y a fait point de faiseurs là, car la comédie n'en est pas une, et la *Sorcière du Village* et un *Mariage au Bayou* sont deux œuvres irréprochables comme composition, élégance et morale. Un bon vent aurait pu y jouer un rôle.

Quant au but, vous le connaissez. Il est une justice et une vertu.

Elle vous remercie ici par ses fils les plus humbles et les plus reconnaissants.

Nous lisons encore dans le *Louisianais* :

—Le bal-concert de Gentilly, au profit des inondés du midi de la France, a eu lieu samedi dernier."

La mauvaise temps, toujours un peu à la disposition du diable et des méchants, n'a pas permis au bal-concert d'être aussi brillant que les braves cœurs le désiraient.

Malgré tout, on s'est bravement et honnêtement amusé. La joie a été franche et décente, la musique délicieuse, la fraternité parfaite.

Soixante et une piastres de plus pour les malheureux!

Merci donc aux organisateurs J. Dornier, C. Millaudon, et Dr J. Trastour, comme aussi aux donateurs qui n'ont pas voulu que la fête se passât sans boire et sans manger.

Merci aux amateurs J. Trastour, C. Lebeuf, J. Dornier et C. C. Millaudon, dont les chants et la musique ont été parfaits.

Merci à la *Société Philarmonique* de St-Jacques, qui nous a tous étonnés et charmés, et dont le digne chef, le professeur La Lacroix, est un artiste aussi distingué que modeste.

Merci surtout à vous, bonnes, charmantes et excellentes dames qui avaient daigné nous servir la crême à la glace, le gâteau et l'aile de poulet. Ah, merci à vous, femmes de la Fourche des Gaulois, Mmes J. Dornier, J. Copponex, M. Laty et M. Haudéville. Les petits malheureux de là-bas vous bénissent.

Et pourquoi oublierions-nous dans nos remerciements l'ami Alfred Plaisance et le jeune René Webre? On ne doit pas être ingrat pour les bar keepers qui vous servent de l'excellente punch.

UN PÈRE DE FAMILLE—Quel est son premier devoir? L'économie. S'il a beaucoup d'enfants, quelle est sa plus grande dépense? C'est la chaussure. Il doit donc se la procurer là où on la vend meilleur marché. Nous ne saurions lui indiquer d'autre endroit que le Magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne.

LES COUPS DE SOLEIL A PARIS. — Nous lisons dans le *Figaro* du 12 août :

Quatorze cas d'insolation hier mercredi à Paris!

Voici les noms des victimes de la chaleur : MM. Thomas de Phiviers, Roesin et J. Fèvre, tous trois assez grièvement atteints pour que leurs jours soient en danger ; MM. R. Demus, H. Martin, D. Vaucleaux, F. Jacob, M. Marcelin, Mmes Guillemand, Dorset, Maraste, Roque, Fernandoz et Givet.

Cette dernière, frappée aux Champs-Elysées, est la femme d'un officier supérieur de la garnison de Paris.

—Le *Morning Post* donne les renseignements suivants sur le colonel Baker dans sa prison :

Le colonel Baker a été tout d'abord, à la prison du Horsemanger-lane, placé dans une autre cellule de réception que les autres prisonniers, et il sera tenu séparé d'eux durant tout le temps de son emprisonnement. Il lui est permis de porter ses propres effets, d'acheter sa nourriture, de meubler son appartement composé de deux pièces. Il est toutefois limité dans la consommation de son vin à une pinte ou de six bière à un quart (plus d'un litre) par jour. Il n'est tenu à aucun travail ni à aucun office servile ; sa chambre est faite par un gardien de la prison. Il peut avoir tous les livres ou journaux non *objectionables* qu'il lui plaira. Il peut écrire des articles, écrire et recevoir des lettres, à la condition que tout passe sous les yeux du gouverneur. Il peut recevoir ses amis deux heures du matin à six heures du soir.

Le *Morning Post* réclame vivement contre la faveur dont le colonel Baker est l'objet et demande qu'il soit traité comme tous les autres condamnés.

—Dans les premiers temps de sa carrière d'avocat, O'Connell avait à défendre un homme accusé d'assassinat. L'accusation tirait grand parti d'un chapeau trouvé près de l'endroit où le crime avait été commis et qu'elle prétendait appartenir à l'accusé. Un témoin jurait que le chapeau produit à l'audience était bien celui qui avait été trouvé, et que le chapeau appartenait à l'accusé dont le nom était James.

—Sous la foi de votre serment, dit alors O'Connell au témoin, vous êtes certain que c'est là le chapeau trouvé?

—Oui, répliqua le témoin.

—Vous l'avez examiné soigneusement dans toutes ses parties, et vous pouvez jurer que c'est celui de l'accusé?

—Assurément.

—Très bien, fit O'Connell, maintenant tenez-moi examiner ce chapeau, et le prenant, l'examinant avec le plus grand soin, il soulève la coiffe à l'intérieur, il épèle à voix basse, mais très distinctement, les lettres composant le nom de James ; puis s'adressant de nouveau au témoin : ces lettres étaient-elles dans le chapeau lorsque vous l'avez trouvé?

—Elles y étaient.

—Vous les avez vues?

—Je les ai vues.

—C'est bien le même chapeau?

—C'est le même chapeau.

—Dans ce cas, milord, s'écrie O'Connell en présentant le chapeau au juge, l'affaire est terminée, car il n'y a aucun nom dans le chapeau ; et, en effet, l'accusé fut immédiatement acquitté.

—Une observation à propos de domestiques.

Vous avez besoin d'une cuisinière, par exemple.

Celles qui se présentent chez vous s'annoncent infailliblement toutes comme des cordons-bleus. Elles n'ont jamais manqué une crême.

Quand vous en avez choisi une, vous vous aperceve z qu'elle sait faire tout au plus les œufs sur le plat, et encore!

Ne serait-il pas juste qu'on pût exiger de toute aspirante cuisinière, avant de l'engager, la confection d'un dîner de sa façon, qui permettrait de juger de son talent?

Dans les administrations, on n'admet pas le moindre expéditionnaire avant d'avoir vu un échantillon de son écriture.

Et cependant il s'agit d'une question bien moins grave que la nourriture d'une honnête famille.

Excursion du Juniana club.—Nous remercions le comité de ce club de l'invitation qu'il nous a adressée pour assister à une excursion et à un pique nique qui auront lieu à Biloxi le dimanche 19 septembre.

Institution d'Aquin.—La quarantième session de cette maison d'éducation s'ouvrira mercredi prochain, 1er septembre. L'Institution D'Aquin, une des plus anciennes et des plus honorablement connues de la Nouvelle Orléans, est depuis environ cinq ans sous la direction de Mlle Fitzgerald dont les hautes capacités sont appréciées de toutes nos familles. Les élèves confiés à ses soins font de fortes et sérieuses études.

Externat pour les enfants des deux sexes.—Nous recommandons aux familles l'établissement d'éducation pour les enfants des deux sexes, tenu par madame C. Mir, rue Royale No 128. La directrice est honorablement connue depuis longtemps et digne de la confiance des familles.

Bienville Academy.—Nous signalons à l'attention des familles une institution nouvellement ouverte rue Ste-Anne No 93, pour l'éducation des jeunes filles. La directrice de l'Académie Bienville, madame Tisné, a reçu en France tous les diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'institutrice, elle offre donc les garanties de savoir et de capacité désirables. Les prix de l'Académie Bienville sont très modérés.

Grand bâllage de livres.—A moment où tous les établissements d'éducation vont se rouvrir, nous appelons l'attention des chefs d'institution et des familles, sur le grand déballage de livres en anglais et en français que vient de faire la librairie Lelièvre, rue Royale No 174 et rue Baronne No 9. Ces livres sont mis en vente aux plus bas prix.

Marchandises d'automne.— Et été préparez vous pour l'automne, surtout quand vous approchez de la fin de l'été. Le temps presse alors, mais vous n'y perdrez rien si vous allez chez Danziger qui vous fera voir pour la saison prochaine toutes les plus belles indiennes du monde et montre maints autres articles très nouveaux, très élégants et à fort bas prix. Vous en serez dans l'étonnement.

Star Ginnery.—Nous appelons l'attention des facteurs, planteurs et marchands, sur l'annonce de Mr. A. L. Choppin, dont l'établissement pour l'égrenage du coton, a été entièrement renouvelé. Le Star Ginnery fournit toute espèce de facilités pour l'envoi du coton. Des sacs de la meilleure jute, des ties, &c., seront fournis et expédiés à des prix très modiques, et tous ordres adressés rue Carondelet 56 seront exécutés avec soin et promptitude. Voyez l'annonce.

Pianos, Orgues—Mr. Louis Grunewald publie aujourd'hui dans nos colonnes une annonce sur laquelle nous appelons l'attention spéciale des pianistes. Avez-vous un vieux piano, édenté, fatigué, épuisé, n'ayant plus ni son ni corde, allez chez Mr. Grunewald qui vous prendra ce vieil instrument et qui vous en donnera un autre très bon et non usé pour un très faible retour. C'est chez Mr. Grunewald, rue Baronne 16, 18, 20 et 22 qu'on trouve les fameux pianos de Pleyel, Steinway, Knabe &c. Il les vend à des prix d'une modicité extrême.

Toujours encombré, le Magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne. Ce n'est pas étonnant, les souliers se vendent à un bon marché!

☞Mr. Jos. Hubbard, coin Rempartsetet Perdido, se félicite d'avoir réduit le prix de ses meubles. Il a écoulé une forte partie de son stock, et les acheteurs continuent à affluer à sa fabrique. On y trouve, à un bon marché vraiment exceptionnel, d'excellents meubles de salon de salle à manger et de chambre à coucher.

Le pique-nique aura lieu— Bravo, nous aurons du plaisir. Chaussons-nous à neuf avant d'y aller, et d'une manière élégante, car il faut paraître à l'aise. Où aller pour trouver des souliers convenable et économiques? Au Magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne.

UN NOUVEAU LIVRE DE GUSTAVE DROZ.

L'auteur de "Monsieur, Madame et Bébé, que Mr Gustave Droz vient de publier récemment un livre qui renferme des pages bien charmantes, écrites avec une rare délicatesse de plume et d'esprit. Ce petit tableau, par exemple :

"C'était bien là l'écriture charmante que devaient tracer ces jolis doigts effilés. Il y a des rondeurs, des hésitations qui sentent la fillette, à côté de celle des assailles, des jets de plume qui s'échappent comme un éclat de rire trop longtemps contenu. C'est une plaisanterie qui s'engage, un trait d'esprit, un mot à double sens que le jeune homme ne comprend pas encore, mais qu'il lui plaît de lire. Il peut écrire des articles, écrire et recevoir des lettres, à la condition que tout passe sous les yeux du gouverneur. Il peut recevoir ses amis deux heures du matin à six heures du soir.

Claire à René.

Juin 1784.

Tu es dans l'obligation, je suppose, de danser un couplet de Folie d'Espagne, de seize mesures à trois temps. Te voilà dans le plus grand embarras du monde. Tu te dis : "Mon Dieu, mon Dieu! que devenir!.... Allons trouver cette bonne petite Claire."

La bonne petite Claire te rassure par quelques paroles obligeantes et commence ainsi sa leçon :

"Monsieur, vous pouvez fort bien pour la première mesure, faire un contre-temps et m'accompagner, s'il est du plus droit, de deux mouvements de bras à même temps, mais contraire; savoir : de l'épaule du bras gauche à bas et du bras droit de bas en haut et de haut en bas. Voilà.

"—Voilà qui est fort bien, mademoiselle, et je vous rends mille grâces.

"—Vous ne me devez point d'obligation pour un aussi mince service, monsieur; passons à la seconde mesure. Nous n'avons ici que l'embarras du choix. Un pas doublé ou bien un temps de courante serait assez dans nos moyens, ce me semble!

"—Tout cela ne sourit assez, mademoiselle, mais.....

"—Vous préférez un pas de gaillarde, je le vois.

"—Eh, eh! sans doute, mais.....

"—Bourée, fleuret, contre-temps, chassée, pas de bissonne, pirouettes et cabrioles, dites-moi, monsieur, vos préférences.

"—Je voudrais, avant tout, quelque chose de.....

"—Voulez-vous un saut de basque, un pas de porte-chaise ou bien de pas de bobrier? un pas de maréchal, une aile de pigeon?

"—Je préférerais, mademoiselle, ne pas danser du tout.

"—Pourquoi, chevalier, ne disons point de folie ; point d'impatience et d'étalisme. Il y a neuf espèces de coupés, dont sept peuvent se décomposer en demi-coupés basques.

As-tu résisté à cette leçon, mon petit René? Si tu ne t'es pas percé de ton épée, si tu ne t'es pas jeté par la fenêtre, je te prédis de ne rendre un pareil service. Il s'agirait de te rendre sans tarder chez Mlle Castagnarie, rue des Prouvaires, à la Maison-de-Royale, et d'y acheter le cahier des contredanses où se trouvent les "Plaisirs grecs" et la "Clairon". Ces contredanses sont décrites par de la Guisse, maître de danse et musicien de l'orchestre du Théâtre-Français. Rien de plus joli à ce qu'il paraît. Et maintenant, chevalier, votre servante. Ne faudra-t-il donc pas, affreux grondeur, que nous sachions danser le jour de nos noces!"

Le moyen de se refuser à apprendre la danse, après une aussi jolie leçon?

Collége commercial et littéraire de Mr. Jules Choppin.

La réouverture des classes du collége commercial et littéraire de Mr. Jules Choppin, ancoin des rues Remparts et Orléans, est annoncée pour le premier septembre.

Nous ne pouvons que recommander cette excellente institution, dont Mr. Jules Choppin est l'habile directeur et qui compte des professeurs tels que MM. Dorion, Kuhne, Deiler et Montgomery.

Les élèves sont admis aux classes de tenue de livres, d'espagnol, de latin et de grec sans frais additionnels. Il y a aussi une classe de catéchisme sous la direction immédiate de Mr. Jules Choppin.

REVUE ANNUELLE du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Le 1er septembre prochain, l'*Abeille* publiera sa revue annuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans. Nous apporterons tous nos soins à rendre ce travail aussi complet et aussi exact que possible.

Nous prions les maisons qui désirent des exemplaires de ce numéro de nous faire parvenir leurs commandes quelques jours à l'avance. Nous adressons la même requête aux personnes qui ont des annonces à faire insérer dans cette édition qui sera tirée à un très grand nombre d'exemplaires.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Marié, mardi, 17 août 1875, à l'église St Jean-Baptiste, (rue Dryades), par le Révérend Père Genez, Mlle A. J. THOMAS à Mr EUGÈNE GLASSAIGNAC, Jr., tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Marié, le lundi, 23 août 1875, à l'église de l'Annonciation, par le Rév. A. Durier, JOHN B. RIVARDE à Mlle MARIE ADELE BERNARD. Tous deux de cette ville. Pas de cartes.

Marié, à Biloxi, Miss., le 25 août 187., à la résidence du grand-père de la mariée, par le Rév. Père Chevalier, Mlle M. R. ESTELLE DE LUYS à M. GEO. ARTHUR REINECKE. Tous deux de la Nlle Orléans.

Pas de cartes.

Décédé le 28 août, à 7 heures et demie du matin, à l'âge de quarante-sept ans et demi, JEAN MONGUILLAT, dit BORBÉ, natif d'Arlugnelove, canton de Pau, Basses Pyrénées, France.

Les parents et connaissances sont priés de prendre part à sa veuve, d'assister au convoi qui partira de sa demeure encoignure Washington et Bayou St Jean, aujourd'hui, dimanche 29 à cinq heures de l'après-midi.

Les membres de la Société Française sont invités à y assister.

Association Française de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier après-midi, à 4 h[illegible], GEORGE MORGAN, âgé de vingt-quatre ans, et natif de Londres. Les membres de cette association sont invités à se rendre à la salle, rue du Bayou, entre St. Claude et Trémé, à 4 heures P. M. pour assister aux funérailles. Par ordre du Président,

ANT. MORGAN,
29 août— secrétaire.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant l'absentaine.

MARIAGES.

John B. Rivarde à Mlle Marie Adèle Bernard.
Geo. Arthur Reinecke à Mlle Estelle D Buys.
Eugène Chassaignac Jr à Mlle A. M. Thomas.
Jas. Jardet à M. A. McCormack.
James K. Ayer à Mlle Julia Steet.
Hugh Cain à Mlle Marguerite Goertz.
Gayden Davis à Mlle Marie Olivia.

DÉCÈS.

Clara Albert ne Keller, 19 mois.
Robert Buttner, 2 ans, fils de R. W. et d'Helen Penn.
Jean Monguillot, dit Borbé, 47 ans, France.
A. Beauvoverier, 60 ans, Allemagne.
Une enfant de 5 ans, de Frank Ottendorf et de Josephine Burch.
Un enfant de 11 mois, du Rév. J. Hartwell.
Wm. R. Parker, 50 ans, décédé à Iberville.
Joseph Batt, 40 ans, Alsace.
Une fille de 3 ans et 9 mois, de F. Canbèpe et d'Adèle Connore.
Emmanuel, fils du Dr Faget, 8 ans et 8 mois, N. Orléans.
Florence Alice Forbes Mayor, épouse de J. Arthur Comstock.
Mistress S. L. Childress, 57 ans.
Mistress Mary Kate McMahon, 15 ans et 8 mois, Nlle Orléans
Dame Sarah Tête, épouse de Henry Tête.

A. BROUSSEAU & SON,
AU NO. 17 DE LA RUE DE CHARTRES.
Offre, à bas prix en gros et en détail,
TAPIS,
NATTE
COUVERTURES CIRÉES anglaises et américaines,
STORES,
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS
ETOFFES et GARNITURES pour RIDEAUX et MEUBLES.
TOILES CIRÉES de table et "enamel," DE VANTS de CHEMINÉE, PAILLASSONS, etc
29août—Det Je

INSTITUTION D'AQUIN,

Au No 283 de chemin du Bayou, près Claiborne.

MLLE H. FITZGERALD, Principale.

Cette institution, dirigée depuis cinq ans par Mlle H. Fitzgerald, commencera ses quarantième session annuelle MERCREDI 1er septembre 1875.

Les familles sont priées d'y envoyer leurs enfants sans retard afin qu'ils puissent profiter de tous les avantages du cours.

Pour les conditions ou autres informations, s'a. dresser à l'Institution. 22août—1m

Young Ladies BIENVILLE ACADEMY.

Dirigée par Mme Tisné.

No. 93 rue Ste-Anne.

Cette nouvelle institution se recommande aux familles et offre dès son début, les meilleurs avantages. Toutes les branches d'une éducation complète y sont enseignées. La Directrice de cet établissement, ayant reçu tous les DIPLOMES qu'exige l'Académie en France, se propose d'élever les jeunes filles confiées à ses soins, sur le modèle des meilleures institutions françaises.

Les prix seront modérés. 29 août—1m

Collége Commercial et Littéraire,

JULES CHOPPIN, DIRECTEUR.

Cette institution située au coin des rues Remparts et Orléans, reprendra son cours régulier à partir du 1er septembre prochain.

29 août—1 m.

EXTERNAT.

ROYALE 128. ROYALE 128.

Anglais, Français et Musique
Pour les enfants des deux sexes.

ROYALE 128. ROYAL